

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Dijon, le 12 octobre 2020

SNCF RÉSEAU ET LA LIGUE POUR LA PROTECTION DES OISEAUX SIGNENT UN PARTENARIAT DURABLE EN FAVEUR DE LA BIODIVERSITÉ

Les voies ferrées et les emprises ferroviaires représentent des milieux de transition pour la faune du fait de leur gestion et de leur situation en lisière de terrains souvent boisés ou constitués de haies, notamment en Bourgogne-Franche-Comté. Dans le cadre de l'élaboration de son plan d'actions biodiversité 2020 – 2025, SNCF Réseau Bourgogne-Franche-Comté a signé une convention de partenariat d'une durée d'un an avec la Ligue pour la Protection des Oiseaux de Franche-Comté, de Côte-d'Or et Saône-et-Loire, de l'Yonne et de la Nièvre, le 12 octobre 2020 en présence de Bernard MARCHISET, Président de la LPO Franche-Comté, Nicolas LAVANCHY, directeur de la LPO Franche-Comté, Joseph ABEL, directeur de la LPO Côte-d'Or et Saône-et-Loire et Jérôme GRAND, Directeur territorial SNCF Réseau Bourgogne-Franche-Comté.

La convention signée le 12 octobre a pour vocation d'être déclinée de manière pluriannuelle à compter de 2021. L'objectif de la convention : mettre en œuvre une collaboration effective afin de préserver la biodiversité sur le réseau ferroviaire régional.

LA LIGUE POUR LA PROTECTION DES OISEAUX : OBSERVER, AGIR ET PARTAGER

Créée en 1912, la **Ligue pour la Protection des Oiseaux** (LPO) œuvre au quotidien pour la protection des espèces, la préservation des espaces et pour l'éducation et la sensibilisation à l'environnement. Elle est le partenaire officiel en France du réseau BirdLife International (120 représentants et près de 2,8 millions d'adhérents dans le monde). Forte d'un siècle d'engagement avec plus de 50 000 adhérents, 5000 bénévoles actifs, 400 salariés sur le territoire national et d'un réseau d'associations locales actives dans 83 départements, la LPO est aujourd'hui **la première association de protection de la nature en France**.

2021 sera l'aboutissement d'un processus de fusion pour la LPO en région avec la naissance de la LPO Bourgogne-Franche-Comté.



UN PARTENARIAT POUR PROTÉGER LE RÉSERVOIR DE BIODIVERSITÉ DE BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

La convention de partenariat d'une durée d'un an entre **SNCF Réseau Bourgogne-Franche-Comté** et **la LPO** a pour objectif de structurer le travail et le partage des connaissances sur des thématiques **d'intérêt commun**, en visant des objectifs précis :

- **Mieux connaître les enjeux liés aux oiseaux du territoire**

Ce partenariat permettra tout d'abord de **favoriser le dialogue** entre SNCF Réseau Bourgogne-Franche-Comté et la LPO avec la mise en place d'un comité régional de suivi. Ce comité aura pour vocation de définir une feuille de route portant sur les **actions communes des deux parties, de partager des actualités, des problématiques, des enjeux propres à chaque entité et de valoriser les retours d'expériences respectifs.**

- **Accompagner des initiatives d'innovation et d'études scientifiques**

Ce partenariat permettra également à SNCF Réseau Bourgogne-Franche-Comté de bénéficier **de l'expertise** de la LPO **sur les initiatives d'innovation et les études scientifiques**, notamment sur l'impact de l'activité ferroviaire sur le développement des oiseaux. Une étude de mortalité sera réalisée sur **la ligne Belfort – Delle** afin d'observer s'il existe une mortalité spécifique des oiseaux aux abords des lignes électrifiées.

De plus, un accompagnement sera mis en place dans la recherche de **dispositifs de prévention d'électrocution des oiseaux** avec, par exemple l'installation de nids artificiels pour les cigognes blanches. Ceux-ci sont installés près des voies pour tenter d'empêcher les cigognes de venir nicher sur les pylônes supportant les caténaires **L'objectif : éviter des dommages sur les installations électriques et protéger les oiseaux d'une potentielle électrocution.** En mars dernier, des cigognes avaient ainsi établi leur nid sur un pylône situé sur la commune de Toutry (21). Une réflexion a d'ores et déjà été engagée avec l'entreprise électronique TE Connectivity qui travaille sur **l'élaboration de dispositifs anti-nidification.**

La LPO accompagne et conseille SNCF Réseau Bourgogne-Franche-Comté sur les bons réflexes à adopter lorsque de tels comportements de nidification sont observés sur les installations ferroviaires.



Nid de cigognes à Toutry (21) mars 2020



Nid artificiel en bord de voie

- **Mise en place d'un service d'alerte pour les oiseaux**

Un **service d'alerte** sera également instauré dans le but de fluidifier les échanges entre SNCF Réseau Bourgogne-Franche-Comté et la LPO : en cas de présence d'oiseaux le long des voies ferrées, les agents SNCF ou les membres de la LPO pourront se prévenir mutuellement afin de réagir au plus vite.

En définitive, cette convention permettra ainsi de fluidifier les échanges entre SNCF Réseau Bourgogne-Franche-Comté et la Ligue pour la Protection des Oiseaux afin de mener des actions communes pour protéger la faune proche des voies et ainsi préserver ces corridors de biodiversité. Ce partenariat témoigne de l'engagement fort de SNCF Réseau Bourgogne-Franche-Comté en faveur de la préservation de l'environnement sur le territoire régional.

À propos de SNCF Réseau

Pour répondre aux besoins croissants de mobilité et accompagner l'ouverture du marché voyageur, SNCF Réseau développe l'offre ferroviaire sur les 30 000 kilomètres de ligne dont il assure l'entretien, la modernisation et la sécurité. Partenaire des pouvoirs publics et des territoires, garant d'un accès neutre et équitable à l'infrastructure, SNCF Réseau se met au service des entreprises de transport et des autorités organisatrices qui constituent ses principaux clients. SNCF Réseau compte 53 000 collaborateurs pour un chiffre d'affaires 2019 de 6,5 milliards d'euros.

<http://www.sncf-reseau.com>

CONTACTS PRESSE :

SNCF Réseau

Valérie LÉPINAY - 06 88 13 59 52 - valerie.lepinay@reseau.sncf.fr

Ligue pour la Protection des Oiseaux

Alexandre Laubin – 07 61 17 82 39 - alexandre.laubin@lpo.fr